



LIGUE DU NORD / PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

32 rue d'Abbeville – 59400 CAMBRAI

☎ 03 27 79 67 00 - ✉ liguettnpc@wanadoo.fr - site : www.liguenpdctt.fr

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

510.JKD.GG.2014-01-16

Le Secrétaire de la C.S.R.

Georges GAUTHIER

☎ 03 27 46 44 11

☎ 06 07 94 34 14

✉ georges.gauthier@liguenpdctt.fr

Cambrai le 16 Janvier 2014

à

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs
ayant des équipes évoluant au niveau national
s/c de leur correspondant

Madame,
Monsieur,

Suite à la consultation des membres du Comité Directeur, la décision de passer au Championnat régional par équipes Messieurs de 4 joueurs a été entériné au 21 Décembre 2013.

Vous trouverez donc ci après les divers renseignements concernant les montées / descentes à l'issue de la seconde phase de cette saison avec le passage du « Championnat régional Messieurs à 6 joueurs » au « Championnat régional Messieurs à 4 joueurs »

Concernant le déroulement proprement dit du futur « Championnat à 4 » la CSR vous invite à consulter la note d'information « Communication aux clubs » envoyée le 15 Janvier 2014 au matin.

PYRAMIDE DU CHAMPIONNAT REGIONAL MESSIEURS 2014 / 2015

Divisions	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015
Pré Nationale	1 poule	2 poules
Régionale 1	2 poules	4 poules
Régionale 2	4 poules	8 poules
Régionale 3	8 poules	12 poules
Régionale 4	13 poules	16 poules au maximum

MONTEES – DESCENTES A L'ISSUE DE LA PHASE 2 – 2013 / 2014

La nouvelle pyramide va entraîner des montées supplémentaires au sein de chaque division ainsi que l'intégration de nouvelles équipes comme indiqué dans le tableau ci après.

1 - Montées / Descentes à l'issue de la phase 2

1.1 – Descentes en division inférieure

Dans toutes les divisions régionales descente du 8ème de poule et à défaut du dernier classé dans la poule



1.2 – Montées en division supérieure

1.2.a / Montées effectives

Divisions	Montées des 1 ^{ers} de poule	Montées supplémentaires	Total des montées par division
de Pré Nationale en Nationale 3	01	02	03
de Régionale 1 en Prénationale	02	04 au minimum par poule	10
de Régionale 2 en Régionale 1	04	04 au minimum par poule	20
de Régionale 3 en Régionale 2	08	03 au minimum par poule	32
de Régionale 4 en Régionale 3	13	03 au minimum par poule	52
de Départementale 1 Nord en Régionale 4	18	en fonction du nombre de poules de R4	
de Départementale 1 Pas de Calais en Régionale 4	08	en fonction du nombre de poules de R4	

1.2.b / Montées supplémentaires (par rapport au tableau ci-dessus)

- Des montées supplémentaires par rapport au tableau repris en [1.2.a] pourront être effectuées avec vérification à chaque montée nécessaire si le club peut bénéficier d'une équipe supplémentaire
- Ces montées et équipes en plus seront déterminées jusqu'à concurrence du nombre d'équipes en Régionale 4 pour avoir 16 poules au maximum.

1.2.c / Informations aux clubs

- Dès connaissance des montées et descentes une circulaire reprenant les montées par poules et les équipes supplémentaires possibles sera envoyée, à charge pour les dits clubs de confirmer dès réception l'acceptation des montées et des équipes à inscrire en plus.
- Tout désistement entraînera une montée supplémentaire mais pas d'équipe supplémentaire pour le club concerné dans la mesure où le quota sera atteint.

2 - Critères retenus pour des équipes supplémentaires à l'issue des résultats définitifs de la phase 2 :

- Une équipe supplémentaire par tranche indivisible de 2 équipes d'un même club évoluant dans le Championnat régional au moment de passer aux équipes de 4 joueurs et ce dans l'ordre de force décroissant des divisions en commençant par la Pré Nationale.
- Si un club possède plusieurs tranches de 2 équipes on procède par élimination des équipes par tranche de 2 en commençant par la division la plus haute dans laquelle le club a au moins 1 équipe
- Par tranche de 2 s'il n'y a pas de division d'écart, l'équipe ira dans la division la plus basse des 2 équipes concernées
- Par tranche de 2 s'il y a une division entre les 2 équipes concernées, l'équipe supplémentaire ira dans cette division intermédiaire et si plus d'une division d'écart, dans la division la plus proche de la division de la deuxième équipe concernée par la tranche

- Pour les clubs évoluant en Départementale 1 ne sont pris en compte que les clubs ayant au moins 1 équipe en Régionale 3 (dans la mesure où l'équipe supplémentaire est inscrite au titre de la division régionale la plus basse donc R4) et que cette équipe n'ait pas été reprise au titre d'une tranche de 2 équipes nécessaires à l'obtention d'une équipe supplémentaire en Régionale 4.
- En tenant compte des tranches de 2 équipes ci dessus et en commençant par la Pré Nationale, ci après le tableau de simulation des équipes possibles à inscrire par les clubs concernés (*Annexe 1*)

Le secrétaire de la CSR

Georges GAUTHIER

Le Président de la CSR

Jacques DESCHAMPS

ANNEXE 1

TABLEAU SIMULATION EQUIPES SUPPLEMENTAIRES						
EQUIPE(S) EN PRÉ NATIONALE	EQUIPE(S) EN RÉGIONALE 1	EQUIPE(S) EN RÉGIONALE 2	EQUIPE(S) EN RÉGIONALE 3	EQUIPE(S) EN RÉGIONALE 4	EQUIPE(S) EN DÉPART ^{ALÉ} 1	1 ÉQUIPE SUPPLÉMENTAIRE EN
2						PN
1	1					R1
1		1				R1
1			1			R2
1				1		R3
1					1	R4
	2					R1
	1	1				R2
	1		1			R2
	1			1		R3
	1				1	R4
		2				R2
		1	1			R3
		1		1		R3
		1			1	R4
			2			R3
			1	1		R4
			1		1	R4
				2		R4